© Drogues Info Service - 2 février 2026


Vos questions / nos réponses

# Drogue et grossesse

Par Profil supprimé Postée le 25/10/2010 22:27

> Bonjour,
> Voilà on espère faire un bébé mais cela prend du temps.
> Ayant besoin de faire la fête, j'ai consommé (en petite quantité) de la cocaine.
> Sachant que je n'étais pas enceinte lors de la prise de cocaine et étant donné que la substance reste un peu dans le sang si je tombe enceinte après la prise de drogue,
> Est ce que le "futur" bébé risque quelquechose?
> Dois-je attendre la "disparition" totale de la drogue de mon organisme?
> Merci d'avance

---

**Mise en ligne le 26/10/2010**

Bonjour,

Il y a une différence entre la durée durant laquelle un produit peut-être détectable dans l'organisme: pour la cocaine il s'agit de quelques jours dans les urines et de quelques heures dans le sang; et la durée de son effet réel sur vous ou sur un foetus en cas de grossesse (de quelques minutes pour les effets intenses jusqu'à quelques heures pour les effets résiduels).

Il faut donc éviter de consommer de la cocaine si vous êtes enceinte, mais les traces de votre consommation (appelés métabolites) détectables lors d'un dépistage, n'ont quant à eux pas d'incidence sur le foetus.

Cordialement

---